



Rapport de huis clos  
Rencontre du 5 fév. 25

|                          |                                     |
|--------------------------|-------------------------------------|
| <b>Geneviève Lajoie</b>  |                                     |
| <b>René Laflèche</b>     | <input checked="" type="checkbox"/> |
| <b>Maxime Normand</b>    | <input checked="" type="checkbox"/> |
| <b>Renelle Boulerice</b> | <input checked="" type="checkbox"/> |
| <b>Carole Prévost</b>    |                                     |
| <b>Linda Bergeron</b>    | <input checked="" type="checkbox"/> |

|  |  |
|--|--|
| <b>Ouverture du huit clos 18h12</b>  | <b>Résolution 2025-01</b><br>Proposé par : René Laflèche<br>Appuyé par : Maxime Normand<br>Qu'il soit résolu que le huis clos débute à 18 h 12.        |
| <b>Huis clos</b><br><br>9. a)<br>Les relations de travail ou les négociations avec les employés. Dans le budget, 2% a été alloué pour l'augmentation de salaire . La municipalité a donné 3% Il est proposé de donner 3% aux employés comme la municipalité à partir du 1er janvier 2025.<br><br>René fait part de ses inquiétudes par rapport au fait qu'on égalise | <b>Résolution 2025-02</b><br>Proposé par : René Laflèche<br>Appuyé par : Renelle Boulerice<br>Qu'il soit résolu que l'augmentation de salaire soit 3%. |



|  |  |  |
|--|--|--|
|  | <p>toujours la municipalité.<br/>L'an prochain, on en met plus en indiquant qu'on égalisera tout dépendant de ce qui est donné à la municipalité. On réajustera le tir au besoin.</p>  |  |
|  | <p><b>Huis clos</b><br/><b>9B) MISE A JOUR RENCONTRE LA NATION</b><br/>Rencontre le 15 janvier avec Pierre DG de La Nation. Yves, DG de Casselman était aussi invité à cette rencontre.<br/>Pierre arrive avec 3 propositions et dit que son conseil municipal veut que nous aussi leur présentions quelques propositions avec un coût rattaché aux propositions.</p> <p>La Nation propose :</p> <p>Option 1 : Avoir un contrat avec la biblio de Cass pour superviser la gouvernance des 3 succursales.<br/>Le CA de Casselman gérerait les services.<br/>Cela est conforme à la loi, à condition que le CA de La Nation soit dissous.<br/>La municipalité de La Nation n'opérerait plus directement de services de bibliothèque, ce qui permet de transférer la responsabilité à Casselman par entente contractuelle.</p> <p>Option 2 : Avoir des espaces satellites et/ou une unité mobile.<br/>Les espaces satellites fonctionneraient comme points de collecte et de dépôt<br/>Il y aurait des journées et heures désignées.<br/>Le CA de Casselman gérerait les services.<br/>Cela est conforme à la loi, à condition que le CA de La Nation soit dissous.<br/>La municipalité de La Nation n'opérerait plus directement de services de bibliothèque, ce qui permet de transférer la responsabilité à Casselman par entente contractuelle.</p> <p>Option 3 : Les deux CA actuels (La Nation et Casselman) seraient dissous et un conseil conjoint (uni) pourrait être créé et aurait une gouvernance partagée avec une représentation des deux municipalités.<br/>Dissolutions des 2 CA et création d'un CA Uni<br/>Conforme à la loi<br/>La Nation continue d'opérer des services de bibliothèque</p> |  |



Casselman propose :

Option 1 : Avoir un seul point de service centralisé a Casselman

Il y aurait un seul point de service centralisé a Casselman. On garde la biblio de Cass et tout est géré à partir de cet endroit.

Ça aligne avec la première impression du CA, lors de notre rencontre en novembre, de ce qu'ils pensaient que La Nation pourrait nous revenir avec comme proposition. C'est ce qui semblait emballer le plus les membres parmi les différentes suggestions discutés entre eux.

Les succursales seraient fermées.

Le CA de Casselman gèrerait les services.

La Nation n'opère plus directement des services de bibliothèques et nous avons une entente contractuelle avec La Nation.

Cette option pourrait être viable dans le sens où :

On ne peut pas supposer que la municipalité de Casselman ne reprenne pas le surplus s'il y en a un.

Dans cette optique, nous allons aussi faire la supposition que la contribution municipale ne change pas et que s'il y a un surplus, celui-ci pourrait être remis ou déduit de la contribution.

Avec cette supposition, ça donnerait un budget total de \$380,000, partie Casselman (\$180,000) + La Nation (\$200,000)

C'est ce qui serait le plus facile comme première étape à faire et auquel on peut y mettre un coût approximatif.

On pourrait par la suite évaluer le besoin de satellites ou d'unité mobile.

On pourrait avoir plus d'activités, allonger les heures d'ouvertures, régler le problème de personnel...

On pourrait finir avec un surplus, exemple :

Scénario 1, salaire DG temps plein, augmentation des heures d'ouverture au public et heures d'administration à 51 h de plus que ce que nous avons en ce moment, donc 51 h de plus pour le personnel et on couvre le salaire d'un (e) DG temps plein. Il pourrait y avoir un surplus potentiel de \$33, 500.

Scénario 2, salaire DG temps plein, augmentation des heures d'ouverture au public et heures d'administration à 31 h de plus que ce que nous avons en ce moment, donc 31 h de plus pour le personnel et on couvre le salaire d'un (e) DG temps plein. Il pourrait y avoir un surplus potentiel de \$60,500.

Scénario 3, On pourrait aussi demander plus, disons \$250,000, le surplus potentiel serait de \$110,500, la biblio devient pratiquement auto-suffisante.

Option 2 : faire une étude de faisabilité et poursuivre avec un plan stratégique.

Comme nous leurs avions déjà offert en 2023, faire une étude de faisabilité



et poursuivre avec un plan stratégique mais c'est à eux de décider ou à leur DG de les conseiller.

Les membres du CA sont concernés par l'impression que ça pourrait laisser dans notre communauté et la communauté de La Nation si nous étions ceux qui apporterait la proposition d'avoir un seul point central et ferme les bibliothèques de La Nation. Il y a beaucoup de pourparlers dans la communauté face à l'action de fermer les bibliothèques. Le mot est qu'il semble manquer de transparence de la part de La Nation.

On préfère que des propositions tel celle de fermer les bibliothèques de La Nation, viennent de la part de La Nation vers nous et non l'inverse. On trouve que ce n'est pas à nous de leur dire quoi faire avec leurs bibliothèques.

On reconnaît l'importance des bibliothèques et l'objectif n'est pas nécessairement de fermées celles-ci. On veut savoir quels sont les vraies intentions de La Nation face à ses biblio. Ont-ils un objectif précis ou un plan face a celle-ci. Est-ce que les vraies intentions ont toujours été de fermes les biblio. Comme exemple La Nation a sorti sa bibliothèque de l'école de St-Albert pour la localise dans un endroit qui sera bientôt fermes.

On comprend l'enjeu des heures d'ouverture qui ne concorde pas avec le besoin des citoyens puisque la bibliothèque ne pouvait ouvrir seulement que lorsque l'école était ouverte mais on se pose quand même la question.

On s'inquiète aussi sur le fait que l'entente pourrait ne pas être renouvelée et que l'on se retrouve avec un problème qui n'était pas le nôtre au départ, c.-à-d. la population de La Nation qui vient à la bibliothèque de Casselman et plus de subvention venant de La Nation.

La position originale du CA était d'avoir un point central qui serait a Casselman, mais avec le temps cette optique à changer.

On mentionne que ça va au-delà des dollars mais plutôt de comprendre quels sont les vrais enjeux que quels sont les vraies intentions de La Nation face a ses bibliothèques.

Suite à une bonne discussion entre les membres, le conseil d'administration a donné la directive suivante :

### **Résolution 2025-03**

Qu'il soit résolu,

Que le conseil d'administration de la bibliothèque de Casselman propose au conseil d'administration de la bibliothèque de La Nation de faire une étude de



|   |  |   |  |
|---|--|---|--|
|   | <p>faisabilité suivis d'un plan stratégique conjoint à leur frais et,<br/>Que le conseil d'administration de la bibliothèque de La Nation confirme la date de réouverture des succursales.</p> <p>Proposé par : René Laflèche<br/>Appuyé par : Maxime Normand</p>  |   |  |
|   | <table border="1"><tr><td data-bbox="285 751 829 1052"><p><b>Fermeture du huis clos: 19h16</b></p></td><td data-bbox="829 751 1403 1052"><p><b>Résolution 2025-04</b></p><p>Proposé par : René Laflèche</p><p>Appuyé par : Renelle Boulerice</p><p>Qu'il soit résolu que le huis clos termine à 19 h 16.</p></td></tr></table> | <p><b>Fermeture du huis clos: 19h16</b></p> | <p><b>Résolution 2025-04</b></p> <p>Proposé par : René Laflèche</p> <p>Appuyé par : Renelle Boulerice</p> <p>Qu'il soit résolu que le huis clos termine à 19 h 16.</p> |
| <p><b>Fermeture du huis clos: 19h16</b></p> | <p><b>Résolution 2025-04</b></p> <p>Proposé par : René Laflèche</p> <p>Appuyé par : Renelle Boulerice</p> <p>Qu'il soit résolu que le huis clos termine à 19 h 16.</p>   |   |  |
|   |  |   |  |